

02/09/2021

# RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL

COMITE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
CSE, FORMATION À LA PRÉVENTION DES  
RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

PR - RHS - I

# OBJECTIFS

- Comprendre les sources et les conséquences du harcèlement et du sexisme
- Connaître les différents types de harcèlement et de sexisme
- Appréhender les aspects juridiques relatifs au harcèlement et au sexisme
- Utiliser les outils de prévention existants
- Assurer son rôle de référent

## Public

- Membre du CSE, Direction, manager, chef d'équipe

## Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

- Fiche d'évaluation remise au stagiaire.
- NB : A la fin de la formation le stagiaire obtiendra une attestation de formation
  
- Accessibilité PMR / PSH nous consulter

## Durée

- 7 heures

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- vidéo , diaporama, quiz, boite à outils remise aux stagiaires
- **Formation alliant théorie et mise en pratique**



# PROGRAMME DE FORMATION



## Quels sont les enjeux en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ?

- Quels sont les savoirs indispensables à une bonne prise en compte de la mission de référent ?
- Lutte contre les violences morales, sexuelles et sexistes dans l'entreprise : apports des décrets de la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018
- Intégrer les obligations légales relatives à la protection de l'intégrité et de la santé des salariés
- Maîtriser les définitions et le périmètre du harcèlement moral, sexuel et du sexisme
- Légitimer le dialogue dans l'entreprise pour favoriser la prévention des agissements sexistes
- ***Étude de cas : exemples de pratiques qualifiées de harcèlement sexuel en jurisprudence***

## Attributions et moyens dont le référent dispose

- Mission générale de prévention des RPS et violences au travail du CSE
- Spécificité de la lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Échange avec les salariés : informer et écouter
- Liberté de circulation dans l'entreprise
- Affichage obligatoire, mise à jour du règlement intérieur, charte de bonne conduite

## Référent sexisme : comment prévenir les risques ?

- Définir son mode opératoire et développer son savoir-faire d'acteur de la prévention
- Détecter les situations à risques et les moyens de prévention
- Identifier les acteurs, leurs rôles et responsabilités : direction et managers, médecin du travail, inspecteur du travail, référents CSE et référents RH



# GESTION DE CRISE



## Gestion de crise :

- Intégrer concomitamment le devoir du respect de la confidentialité et du devoir d'alerte
- Préparer tous les éléments permettant de bien transmettre les informations aux interlocuteurs pertinents
- Gérer les relations officielles et " off " avec la direction et les managers
- Intégrer les procédures des droits d'alerte et de retrait ainsi que les recours contentieux
- Préparer une phase contentieuse en matière de harcèlement



## Prérequis pour suivre la formation

- Aucun

## Les plus

- Remise à chaque stagiaire d'une boîte référent
- Remise à chaque stagiaire d'un memento sur le harcèlement
- Remise à chaque stagiaire d'un memento sur le sexisme

